

LA SAVOIE

Littéraire & Scientifique

REVUE TRIMESTRIELLE

PUBLIÉE

Sous le patronage de l'Académie de Savoie

6^e ANNÉE. — 3^e TRIMESTRE



SOMMAIRE

CHRONIQUE : Nouveau Membre. — Séance publique. — A travers les Livres et les Revues.

Chanoine J. BURLET. — *L'Eglise du Bourget-du-Lac*. — Notice historique et archéologique avec illustrations.

Mgr BOTTERO. — *La Religion des Hindous* (suite).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. — Bibliographie scientifique, par M. M. DENARIÉ.



CHAMBÉRY

IMP. GÉNÉRALE SAVOISIENNE, 5, RUE DU CHATEAU

1911

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 02729560 0

Abonnements à « La Savoie Littéraire et Scientifique »



Abonnement pour l'année : **3** fr. — Le N° : **0,75** c.

On peut s'adresser à M. BOVAGNET, secrétaire de l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la Savoie*, route d'Aix à Chambéry, ou bien à l'*Imprimerie Générale Savoisienn*e, 5, rue Château, ou à la *Librairie Bouvier et Dardel*, rue des Portiques, Chambéry.

LA SAVOIE

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

CHRONIQUE

Nouveau Membre. — M. Louis Caillet, archiviste-paléographe, a été élu membre correspondant.

Séance publique. — Le 21 décembre aura lieu dans les salons de l'Académie la réception solennelle de Mgr Pillet comme membre effectif résidant. Dans la même séance, M. le baron du Bourget donnera lecture de son rapport sur le Concours de peinture de la fondation Guy.

A travers les Livres et les Revues. — Le numéro de septembre 1910 de la revue *Les Arts* est consacré tout entier à une étude richement illustrée du Musée Stibbert de Florence, due à la plume autorisée de notre compatriote M. Charles Buttin. L'érudit armurologue ne se contente point d'une sèche énumération, il nous fait connaître les traits principaux qui caractérisent les armes et les armures des diverses époques et des différents pays représentés dans le célèbre Musée de Florence.

— M. Letonnelier, archiviste de la Haute-Savoie, qui a entrepris le dépouillement et l'analyse des archives municipales d'Annecy, vient d'en tirer un heureux parti dans son *Annecy aux XV^e et XVI^e siècles*. L'histoire monumentale, religieuse et politique, et l'histoire des institutions y sont traitées avec ordre et précision, et il s'y trouve des renseignements dont l'intérêt dépasse la vieille enceinte d'Annecy. Une illustration judicieuse ajoute à l'attrait de ce petit livre.

— Continuant ses recherches sur Lamartine, M. Léon Séché met au jour, sous le titre : *Les Amitiés de Lamartine*, des documents qui nous font connaître la vie intime du poète. Signalons en particulier les intéressants détails que l'auteur nous donne sur les relations de Lamartine avec Louis de Vignet. Cette partie de l'ouvrage a paru d'abord dans le *Correspondant* du 10 août.

L'ÉGLISE

DU

BOURGET-DU-LAC

NOTICE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Notes historiques

A l'époque romaine ⁽¹⁾ une voie secondaire traversant le Mont-du-Chat passait au Bourget, comme l'attestent les inscriptions et les débris de monuments retrouvés au Mont-du-Chat et au Bourget. Il est probable qu'un temple était érigé au Bourget en l'honneur de Mercure, protecteur des voyageurs : on peut encore lire, dans la crypte de l'église, deux inscriptions votives qui prouvent la confiance dont jouissait alors Mercure dans cette localité. Où était bâti ce temple ? il est impossible de l'établir avec certitude.

Sous l'action du christianisme, des édifices chrétiens durent se substituer de bonne heure aux autels et aux temples païens ; malheureusement nous ne retrouvons aucune trace de ces monuments jusqu'à l'époque de Charlemagne. C'est alors que fut construite au Bourget — appelé *Brogæ*, depuis le VII^e siècle ⁽²⁾ — la curieuse crypte qui existe encore, au-dessous du chœur de l'église. Les documents historiques sont

⁽¹⁾ Sur le Bourget à l'époque romaine, voir notre ouvrage sur *La Savoie avant le Christianisme*. Chambéry, 1901.

⁽²⁾ Texte publié par Mabillon dans le *Suppl. libror. de re diplom.*, lib. VI, cap. 9, p. 647. Cf. Vernier, *Dictionnaire topogr. du départ. de Savoie*.

muets sur la fondation de cette chapelle ; mais son architecture dénote clairement, au témoignage des archéologues autorisés ⁽¹⁾, le style carolingien tel qu'il était en usage dans la région. Au-dessus de la crypte, qui formait un petit sanctuaire dédié à la Sainte Vierge sous le titre de *Notre-Dame la Basse* ⁽²⁾, s'élevait sans doute une église plus spacieuse destinée aux réunions ordinaires des fidèles. Une partie des matériaux utilisés dans les constructions postérieures de l'église actuelle et du prieuré paraissent provenir de cette antique église.

Au début du XI^e siècle, les moines de Cluny s'établissent au Bourget, non point sur l'emplacement où se trouvaient la crypte et l'église paroissiale, mais en dehors du bourg, sur la route du Mont-du-Chat, à *Matassine* ⁽³⁾. Humbert aux Blanches-Mains favorise l'établissement d'un couvent et d'une église par des donations importantes ; il cède aussi aux moines clunisiens une église dédiée à saint Germain située sur le Mont-du-Chat. Un peu plus tard, vers 1050, cédant aux sollicitations d'Odilon, abbé de Cluny, le même prince fait aux religieux de nouvelles cessions de terres et leur abandonne un vivier établi à l'entrée de la Leysse dans le lac ⁽⁴⁾. Il y avait donc au XI^e siècle sur le territoire du Bourget — sans parler de l'église de Saint-Vincent de Bourdeaux, qui existait peut-être — trois églises ou chapelles : l'église paroissiale du Bourget ⁽⁵⁾, dédiée à saint Laurent

(1) En particulier, M. Enlart, l'auteur de l'excellent *Manuel d'Archéologie française*. Paris, Picard, 1902.

(2) C'est, du moins, ainsi qu'elle était désignée à l'époque de Guichenon. *Hist. généalog.*, 1^{er} vol, p. 30.

(3) *Maltacena* ; plus tard, ce village prend le nom de *St-Jean*, nous ne savons pourquoi.

(4) Ces faits sont basés sur les chartes publiées par Guichenon : *Hist. généal., Preuves*, p. 5, 6, 27. Notons cependant que plusieurs passages de ces documents donnent lieu à de légitimes suspicions sur leur authenticité.

(5) *Ecclesia de Burgeto. Cartulaire de l'évêché de Grenoble.*

avec sa crypte dédiée à la Sainte Vierge ; la chapelle du couvent de Matassine, dédiée à saint Maurice ⁽¹⁾ ; enfin, la chapelle de saint Germain, située probablement au col même du Mont-du-Chat ⁽²⁾.

A quelle époque les moines ont-ils quitté Matassine et construit le prieuré du Bourget ? et, par suite, à quelle époque l'église paroissiale du Bourget devint-elle en même temps église conventuelle des Clunisiens ? Il n'est pas facile de le préciser.

Un rédacteur des *Visites pastorales* de l'évêque de Grenoble ⁽³⁾ semble bien affirmer, en 1673, que les prieurs de Luyrieux ont rebâti l'ancienne église et transporté le prieuré de Saint-Jean (Matassine) à l'endroit où il est à ce moment : ce qui fixerait au xv^e siècle le transfert des religieux. Cette date tardive nous paraît inadmissible pour diverses raisons. Dès le commencement du xii^e siècle, le nom de *Maltacena*, Matassine, disparaît dans tous les documents se rapportant aux moines clunisiens : les textes parlent des moines du Bourget, du prieuré du Bourget, de l'église du Bourget. Au xiii^e siècle, les religieux obtiennent des princes Amé III et IV des privilèges considérables — comme le droit de justice et la leyde du sel — dont l'exercice paraît supposer la présence des religieux au centre même du Bourget. Au xiv^e siècle — en 1340, par exemple — l'évêque de Grenoble faisait certainement la visite canonique de l'église du Bourget, attenante au prieuré ; ce qu'il n'aurait pu faire, si cette église n'eût pas été alors paroissiale. Si les textes historiques ⁽⁴⁾ ne sont pas assez explicites,

(1) Ecclesia Maltacena. — Ecclesia S^{ti} Mauricii in pago qui vocatur Maltacena. *Hist. général. de Guichenon, Preuves*, p. 6, 8.

(2) Ecclesia S. Germani quæ est sita super montem Munni. *Ibidem*, p. 5. Sur les vestiges de cette chapelle, voir une Note de M. de Vignet dans *Mém. Acad. de Savoie*, 1^{re} série, tom. XI, p. 358, et Ch. Trépier, *Décanat de Savoie*, 1^{er} vol., p. 30-32.

(3) Trépier, *Décanat de Savoie*, 1^{er} vol., p. 279.

(4) Guichenon, *Preuves*, p. 27, 38, 68.

les pierres même de l'église et du prieuré sont encore debout pour témoigner nettement contre une hypothèse qui les rajeunirait vraiment trop ; car les diverses parties de ces constructions sont trop évidemment disparates pour avoir été bâties en même temps. Nous conjecturons que les religieux s'établirent au Bourget autour de l'église paroissiale au moins dans le cours du XIII^e siècle.

Après avoir construit leur prieuré, les religieux firent subir sans doute quelques modifications à l'église dont le chœur, réservé à l'office conventuel, dût être dès lors séparé par le Jubé du reste de l'église ; mais, à part le beau vitrail du XIV^e siècle, actuellement conservé dans la chapelle de la Sainte Vierge, il est bien difficile de distinguer dans les parties romanes de l'église les éléments provenant des restaurations faites par les moines du prieuré. Un point est incontestable, d'après les Procès-verbaux des visites pastorales (1) des évêques de Grenoble, c'est que dans tout le cours du XIV^e siècle l'église était mal entretenue : la pluie pénétrait dans l'église, la voûte du chœur et de la nef menaçait ruine, les bâtiments du prieuré étaient eux-mêmes lézardés.

Cette lamentable situation cessa au commencement du XV^e siècle, grâce à l'intelligente initiative d'un prieur zélé, Aynard de Luyrieux, issu d'une noble famille du Bugey. Tout en conservant une grande partie de l'édifice, Aynard de Luyrieux transforma complètement l'aspect général de l'église, en jetant hardiment une voûte ogivale au-dessus du chœur et de la nef ; le chœur lui-même fut percé de fenêtres ogivales, assez simples, en forme de lancettes, qui, avec le concours des fenêtres latérales de la nef, laissent se déployer largement dans la vieille église romane tout le jeu éclatant du rayonnement solaire. Cette importante restauration — qui embellissait l'église et la préservait pour de longues années de l'infiltration des eaux de pluie, — était

(1) *Visites pastorales* de 1340, 1356, 1399, dans Trépier, *Décanat de Savoie*, 1^{er} vol., p. 278.

certainement achevée en 1458, comme l'atteste le Procès-verbal des visites pastorales de cette époque (1). Le même prieur fit probablement décorer plus richement l'imposant Jubé qui séparait le chœur des religieux de l'église ; l'autel paroissial était alors (2) dans la nef, près du chœur, et sur une tribune ; comment était disposée cette tribune par rapport au Jubé ? nous l'ignorons. Odon de Luyrieux, neveu et successeur dans la charge de prieur du Bourget, acheva peut-être l'œuvre de son oncle pour la restauration de l'église, mais il consacra surtout ses efforts et ses ressources à la transformation et à la décoration du monastère : c'est à lui que sont dûs le beau cloître gothique inachevé et la chapelle de Saint-Claude. C'est donc avec raison que les armes des de Luyrieux — d'or au chevron de sable — apparaissent un peu partout dans l'église et dans le prieuré. Au lieu de la devise trop profane de la famille : *Belle sans blasme*, on lit cette devise religieuse : *Laus Deo Patri* (3).

L'extérieur de l'église fut aussi modifié vers la même époque, vraisemblablement par les prieurs de Luyrieux. La façade fut flanquée d'un clocher masquant l'ancienne entrée ainsi qu'une fenêtre romane ; sur le prolongement du clocher, à l'extérieur de l'ancienne façade, fut érigée une chapelle dédiée à saint Nicolas. Au chevet de l'église, sur l'emplacement du clocher actuel, une tour fut adossée au mur de l'église pour le service de la sacristie et des archives.

Signalons enfin les titulaires des chapelles ou des autels érigés dans l'intérieur de l'église. A gauche : saint

(1) Trépier, *Décanat*, 1^{er} vol., p. 279.

(2) Trépier, *Décanat*, 1^{er} vol., p. 279.

(3) Vers la même époque, un autre membre de la famille des de Luyrieux restaurait une autre chapelle à Moussy (canton de La Roche, Haute-Savoie). Voir la notice de M. Jacquet sur cette chapelle dans la *Revue Savoisienne*, 1910, 3^e trim.

Blaise (au xvi^e siècle le Rosaire) ; sainte Agathe, saint Jean l'Évangéliste, saint Laurent, saint Christophe (plus tard saint François de Sales). A droite : saint Sébastien, saint Antoine, saint Michel. Depuis le xv^e siècle, l'église ne subit pas de transformations importantes jusqu'au xix^e siècle : en 1837, le Jubé fut supprimé ainsi que l'autel paroissial devenu inutile, l'autel principal du chœur étant devenu paroissial ; en 1887, le clocher et les autres constructions qui masquaient la façade, comme aussi la tour de la sacristie furent démolis ; la tour fut remplacée par le clocher actuel. Le reste de l'édifice s'est assez bien conservé jusqu'à nos jours.

Quant à l'administration de la paroisse, elle a subi diverses vicissitudes. Les moines clunisiens du prieuré desservirent l'église et la paroisse jusqu'en 1582. A cette date (Bulle du 23 février 1582) le prieuré du Bourget est uni au Collège des Jésuites de Chambéry, récemment fondé ; cette cession comportait la charge d'entretenir au Bourget un curé, un sacristain et plusieurs prêtres pour le service de la paroisse et le chant de l'office. Les Jésuites ayant été supprimés en 1773, les revenus du prieuré durent être administrés par l'Economat royal apostolique qui assura momentanément le service de la paroisse. En 1777, les Mineurs conventuels ⁽¹⁾ — transférés de leur ancien couvent [évêché et cathédrale] au Collège des Jésuites [plus tard le Grand Séminaire] — furent substitués à ces religieux dans tous leurs droits et leurs charges sur le prieuré du Bourget jusqu'à la Révolution. Après la Révolution, l'église fut rendue au culte et remise au clergé séculier.

⁽¹⁾ Voir notre étude sur *Les Cordeliers de Chambéry de 1777 à 1793* dans les *Mémoires* de l'Acad. Savoie, 4^e série, 5^e vol.

Notes archéologiques

I. — Inscriptions romaines

Deux inscriptions sont déposées dans la crypte. La première, connue depuis longtemps, se trouvait au xv^e siècle dans la chapelle de Saint-Blaise de l'église supérieure ; au xvii^e siècle, elle était déjà encastrée dans le mur de la crypte, à sa place actuelle, où Guichenon la lut et la copia. En voici le texte, la lecture et la traduction :

MERCVRIO. AVGVST
SACRVM
T. TARENTIVS. CATVLLVS
V. S. L. M.

Lecture : *Mercurio Augusto sacrum, Titus Terentius Catullus, votum solvit libens merito.*

Traduction : *Titus Terentius Catullus a érigé cet autel à Mercure Auguste, en accomplissement d'un vœu.*

Cette inscription est gravée sur une dalle de 0,75 sur 0,95 cent. dont la partie supérieure seulement est occupée par l'inscription.

La deuxième inscription, trouvée en 1887 parmi les déblais de l'ancien clocher, est gravée sur un bloc de pierre de 1 mètre 17 de hauteur sur 0,49 de largeur. C'est un petit autel destiné sans doute à être placé à l'entrée d'un temple dédié à Mercure. Il est poli sur trois des faces verticales ; sur la partie supérieure du bloc on voit une rainure rectangulaire pour l'écoulement des libations ; les bords sont ornés de moulures en partie détériorées. Voici le texte de l'inscription :

L. CATIVS
LVCANVS
MERCVRIO
VVSLM.

Lecture : *Lucius Catius Lucanus Mercurio ut voverat solvit libens merito.*

Traduction : *Lucius Catius Lucanus a érigé cet autel à Mercure, comme il en avait fait le vœu.*

II. — La Crypte

Cette crypte, de plan hémicirculaire, orientée de l'est à l'ouest, de construction très simple, sans aucun ornement de peinture ou de sculpture même rudimentaire, est divisée en trois nefs recouvertes par une voûte en berceau plein cintre. La nef centrale a deux absides, l'une à l'ouest, intacte (1 m. 80 larg. à l'entrée, 1 m. 40 profond.), l'autre à l'est, remaniée au xv^e siècle (1 m. 60 larg. à l'entrée, 1 m. 30 profond.). Les nefs sont déterminées par des piliers grossiers venant se reposer directement — sans chapiteau ni entablement — sur des tronçons de colonnes antiques (de 1 m. 38 de haut.), sciées par le milieu. Entre ces piliers s'ouvrent des passages, en plein cintre, assez spacieux — 2 m. 40 de haut, sur 1 m. 20 de largeur — qui facilitent les communications entre les trois nefs. La voûte est sensiblement à la même hauteur dans les trois nefs, mais elle s'infléchit régulièrement de l'ouest à l'est : elle a 2 m. 75 à l'ouest, 2 m. 50 seulement à l'est. La longueur totale de la nef centrale, avec ses deux absides, est de 7 m. 30 ; la largeur totale de la crypte, à l'ouest, est de 7 m. 50. Le mur extérieur, de 1 m. 40 d'épaisseur, est percé de quatre baies ; trois d'entre elles, deux au nord (de 0,70 et 0,95 de largeur au seuil sur 1 mètre de hauteur) et une au midi (de 0,77 sur 1 mètre de hauteur) sont fortement ébrasées vers l'intérieur en forme de pyramide quadrangulaire ; la quatrième plus récente est une petite fenêtre cintrée percée dans le milieu de l'abside orientale.

Les archéologues datent ordinairement cette crypte du x^e ou du xi^e siècle ; les caractères archaïques des diverses parties de cette construction nous porteraient à croire qu'elle

remonte à une époque plus ancienne, sans qu'il nous soit possible de préciser la date, en l'absence de tout document. (Voir *Fig. 1.*)

III. — Parties romanes ou gothiques antérieures au XV^e siècle

L'église du Bourget a 38 m. 30 de longueur sur 8 m. 45 de largeur. La façade, malgré quelques restaurations, a conservé dans son ensemble l'allure romane : la rosace qui la décore actuellement a remplacé, en 1887 seulement, une ancienne fenêtre triflée. L'intérieur de l'église offre deux étages superposés de style différent : la partie inférieure, jusqu'à la retombée des arcs d'ogives, est romane, à part les fenêtres du chœur et quelques détails d'ornementation du XV^e siècle. Pour s'en rendre compte, il suffit d'observer les entablements qui surmontent les chapiteaux des colonnes simples ou accouplées : ils sont trop larges pour la retombée des arceaux gothiques. D'ailleurs les colonnes et les chapiteaux sont de style roman assez simple. L'ornementation des chapiteaux comprend des feuilles droites ou enroulées et des guirlandes de feuillage. On remarquera ⁽¹⁾ dans le chœur, au-dessus de plusieurs entablements, des têtes d'hommes ou d'animaux sculptées en relief ou en ronde-bosse. (Voir *Fig. 2.*)

Un des chapiteaux anciens, non réemployé, conservé dans la crypte, est à noter à cause de sa décoration : c'est une scène bizarre qui n'est point facile à déterminer. Un animal à monstrueuse mâchoire mord un autre animal plus petit qui paraît être sous la garde d'un berger. Le tout est grossièrement sculpté. Ce petit chapiteau a 0,30 de hauteur, 0,33 dans ses autres dimensions. (Voir *Fig. 3 et 4.*) Plusieurs chapelles latérales ont conservé leur arcature en plein cintre et leurs fenêtres romanes ; ainsi les deux cha-

(1) On retrouve des sculptures semblables dans l'église d'Yenne (Savoie).

nelles, dédiées à saint Joseph et au Sacré-Cœur, ont deux petites fenêtres romanes très simples, sans ornement. Une seule fenêtre mérite l'attention de l'archéologue ; elle est en belle pierre blanche et ornée de cinq rosaces. Elle se trouve dans le prieuré, sur la tribune des malades dont on voit à droite du chœur la baie cintrée donnant sur l'église. Cette fenêtre qui avait été murée au xv^e siècle, lors de la construction de la chapelle de Saint-Claude, a été récemment dégagée par le propriétaire du prieuré.

Nous avons aussi à signaler une assez belle statue en pierre — de 1 mètre de hauteur — représentant la Sainte Vierge portant l'enfant Jésus ; elle est dans un angle obscur de la chapelle du Sacré-Cœur. La physionomie de la Vierge est vivante, son attitude naturelle ; malheureusement l'artiste a négligé les détails, ainsi les pieds et les mains de l'enfant Jésus sont grossièrement ébauchés. (Voir la reproduction *Fig. 5.*)

* * *

D'autres éléments sculpturaux ou décoratifs sont antérieurs à la restauration du xv^e siècle par les prieurs de Luyrieux ; nous décrirons seulement les restes du célèbre Jubé et le beau vitrail du xiv^e siècle qui se trouve actuellement dans la chapelle de la Sainte Vierge.

SCULPTURES DU JUBÉ

On peut voir dans la crypte un amas de pierres plus ou moins sculptées, de vieilles statues, de plaques ornées de peintures (des têtes d'anges, par exemple) dont une partie doit provenir du Jubé qui séparait le chœur des religieux de l'église paroissiale. S'il n'est pas possible, avec ses éléments informes, de reconstituer l'ensemble architectural et ornemental du Jubé, on peut cependant se faire une idée de sa valeur artistique grâce aux bas-reliefs assez bien conservés qui en faisaient partie et qui sont fixés sur les parois de l'abside de l'église, au-dessous des fenêtres ogivales.

Ces bas-reliefs forment actuellement une série de six groupes sculptés sur des blocs de 1 mètre de hauteur, de longueur variable ; le registre central où sont sculptées les scènes évangéliques est de 0,60 cent. ; les moulures sont ornées, dans le bas, de simples feuilles ; dans le haut, d'une guirlande de feuilles et de fruits. A la partie inférieure, étaient peintes des inscriptions en lettres gothiques, encore visibles en partie, et qui pourraient facilement être dégagées de la couche de plâtre qui les recouvre malencontreusement.

L'ordre chronologique des scènes nous invite à commencer la description à droite du chœur. Le premier morceau de la série — de 2 m. 72 de longueur — représente à droite l'*Annonciation*, au centre probablement saint Joseph averti par deux anges, à gauche les trois Mages descendus de leur monture (des chevaux dont les têtes apparaissent derrière les Mages) et faisant leurs offrandes à l'enfant Jésus placé sur les genoux de sa mère ; à la droite de la Sainte Vierge se trouve saint Joseph debout. (Voir la reproduction *Fig. 6.*)

Sur le deuxième morceau, de 2 m. 57, figure l'entrée de N. S. à Jérusalem. La composition de la scène est remarquable par sa variété et son unité, malgré quelques imperfections de détail, comme les proportions exigües de l'âne et de l'ânon. Les Apôtres sont groupés à gauche derrière Notre Seigneur qui occupe le centre de la scène, monté sur l'âne et tenant à la main une palme ; à droite, deux disciples étendent des vêtements sur les pas de Jésus ; plus loin, un jeune homme monte vivement rejoindre deux de ses camarades installés sur deux arbres qui terminent la scène en l'encadrant. (*Fig. 7.*)

Le troisième morceau — de 2 m. 57 — aurait dû être placé à la fin de la série ; car il nous transporte après la résurrection de Jésus. Il contient deux scènes : à droite, la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres : huit seulement sont représentés dans des poses très variées et assez naturelles ; au-dessus de leur tête on voit les langues de feu sty-



Fig. 1. — CRYPTÉ DE L'ÉGLISE DU BOURGET

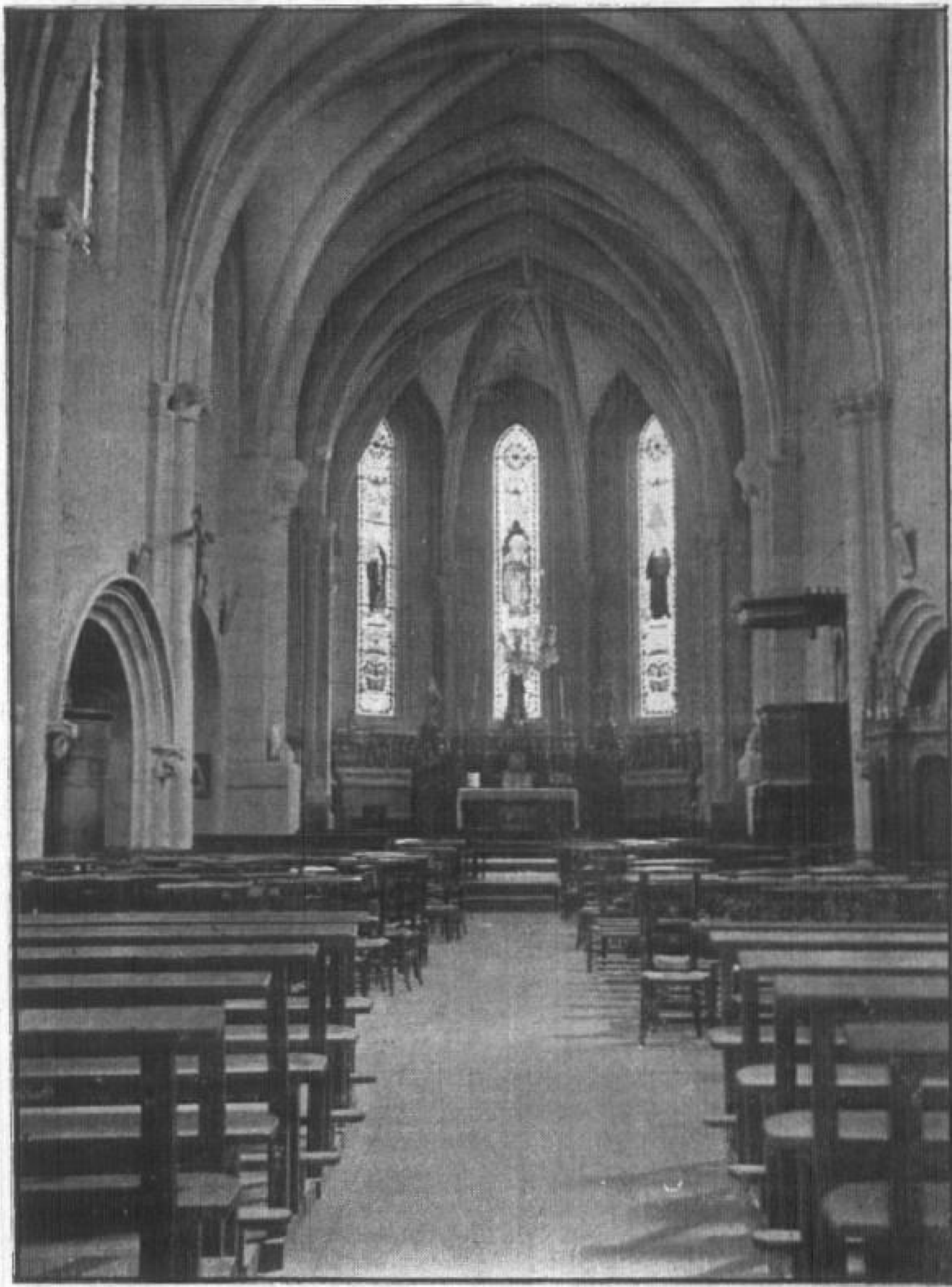


Fig. 2. — INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DU BOURGET

lisées ; à gauche, l'apôtre saint Thomas, à genoux, met la main droite dans la plaie de Jésus.

Au-dessus de la scène de la Pentecôte, on distingue un bloc sculpté, assez intéressant : c'est une représentation de la mort de la Sainte Vierge. Celle-ci repose, avec un naturel parfait, sur un lit-canapé ; sa physionomie est saisissante par son expression extatique ; les parements du lit sont drapés avec goût et élégance. (Voir *Fig. 8.*)

Le quatrième morceau — de 2 m. 72, comme le premier — comprend trois scènes distinctes. A droite, trois femmes portant des vases de parfums se rendent au tombeau de Jésus, qui apparaît ouvert et vide, au grand étonnement de l'une des saintes femmes ; un ange, assis à droite sur l'angle du tombeau, lui confirme par son geste la disparition de Jésus, tandis que deux anges volant dans la frise lui montrent le ciel. Sur le devant du tombeau, deux soldats costumés de cottes de mailles reposent endormis. Au centre est figurée une Descente de Croix. Un disciple prend dans ses bras le corps de Jésus dont le buste s'incline sur les épaules du disciple, tandis que les pieds reposent encore sur un support fixé au bas de la croix, près du sol ; en même temps, la Sainte Vierge saisit la main droite de son fils qu'elle baise avec respect ; à droite de la croix, deux disciples, dont un à genoux, assistent attristés à cette scène émouvante, admirablement rendue par l'artiste anonyme. Dans la dernière scène, on voit Notre Seigneur entre deux disciples — sans doute les disciples d'Emmaüs — au moment où Jésus bénit le pain, simplement posé, ainsi que divers ustensiles, sur une table mobile placée sur les genoux des trois personnages. N'ayant à sa disposition qu'un espace restreint, l'artiste a simplifié les éléments secondaires pour mettre mieux en relief le fait principal du récit évangélique. (Voir la *Fig. 9.*)

Au-dessus du morceau précédent, est déposé un petit bloc sculpté assez curieux ; il est de forme pyramidale et figure un rocher sur lequel paissent des moutons et des

chèvres entassés ; c'est une partie d'un groupe représentant peut-être le Bon Pasteur ; car sur le prolongement du bloc, il reste un pied chaussé.

Le cinquième morceau — de 1 m. 28 — rappelle une partie de la scène de l'Ascension : Jésus n'apparaît point ici, mais quatre Apôtres, deux de chaque côté, suivent d'un regard étonné leur Maître s'élevant dans le ciel, tandis que deux autres Apôtres ou disciples consolent et soutiennent la Vierge Marie qui paraît s'affaïsser. (Voir *Fig. 10.*)

Le dernier morceau — le plus petit de tous, il a 0,39 de largeur — contient une partie de la scène de l'apparition de Jésus à Marie-Madeleine, après la résurrection. (Voir *Fig. 11.*)

Ces illustrations de la vie de Jésus-Christ forment un ensemble artistique dont on ne retrouverait pas, croyons-nous, l'équivalent dans une autre localité de la Savoie. L'intelligente composition des scènes, l'attitude naturelle des personnages, l'expression religieuse des physionomies attestent la main d'un véritable artiste et l'influence d'une grande école de sculpture. Quel fut l'artiste ? nous l'ignorons et l'ignorerons sans doute toujours. Mais il avait probablement étudié son art auprès des nombreux maîtres sculpteurs occupés, pendant tout le moyen-âge, à la décoration des abbayes de la Bourgogne, en particulier de la riche abbaye de Cluny, dont dépendaient les moines du Bourget. Le style de ces sculptures se rapproche beaucoup d'ailleurs des nombreux spécimens de sculpture, surtout du XIII^e siècle, de l'école bourguignonne. D'autre part, au cours du XIV^e siècle, d'après le témoignage irrécusable des visites pastorales, l'entretien de l'église du Bourget a été complètement négligé. Aussi nous pensons que ces beaux restes de l'ancien Jubé datent du XIII^e siècle.



Fig. 3 et 4. — CHAPITEAU ROMAN DE L'ÉGLISE DU BOURGET



Fig. 5. — STATUE EN PIERRE DE L'ÉGLISE DU BOURGET

La Vierge et l'Enfant Jésus

VITRAIL DU XIV^e SIÈCLE

Nous devons aussi attirer l'attention sur un vieux vitrail, actuellement placé dans la chapelle de la Sainte Vierge, dont quelques parties sont certainement de la fin du XIV^e siècle. La partie supérieure n'appartenait peut-être pas anciennement au même vitrail ; car elle est plus large que les registres inférieurs, et, d'autre part, le fond est de couleur mauve tandis qu'il est de couleur bleue sur le reste du vitrail ; mais les dessins qui ornent le fond sont à peu près identiques. Dans le haut apparaissent saint Pierre et saint Paul, dans leur attitude classique. Au centre est représenté le Christ sur la croix ; au bas de la croix, on peut voir le crâne d'Adam ; à gauche, se trouve la Sainte Vierge dont l'attitude rigide est peu naturelle, mais dont la physionomie est très expressive ; à droite est saint Jean, probablement. Tout le dessin de cette scène est assez archaïque et semble dénoter l'art du XIV^e siècle. Le dernier registre, en partie restauré, porte les armes pleines des princes régnants de Savoie du XIV^e siècle, telles que nous les retrouvons sur les sceaux et les monnaies : Ecu de Savoie plein, non échan-cré, penché, timbré du heaume et du cimier de Savoie (tête de lion ailée) ; les lambrequins de gueule sont ornés de croisettes d'argent ; on ne trouve aucune trace de lacs ni de devise. Or à partir de 1364, date probable de la fondation de l'*Ordre du Collier*, les armes des princes de Savoie comportent toujours des nœuds ou lacs, ou bien la devise *Fert*. Cette partie du vitrail est donc antérieure à la fondation de l'Ordre célèbre et doit représenter les armes d'Amé VI, le comte Vert, qui le premier disposa ses armes selon l'ordonnance décrite plus haut. C'est sans doute un souvenir reconnaissant des libéralités du prince au prieuré du Bourget. La bordure qui entoure le vitrail est du XV^e siècle, comme l'attestent les armes et la devise plusieurs fois répétées des de Luyrieux. On remarquera enfin le fond diapré du vitrail qui met en valeur les moindres détails et donne un ton éclatant à toutes les couleurs. (Voir *Fig. 12.*)

IV. — Restauration de l'Église au XV^e siècle

La restauration de l'église au XV^e siècle a été assez heureusement réalisée, malgré le contraste des styles. La nef unique, surmontée de sa voûte gothique simple, mais très régulière, offre un aspect harmonieux dans toute la partie supérieure ; dans le bas, les chapelles sont un peu écrasées sous leurs arceaux en plein cintre, qui ne participent pas au mouvement ascensionnel des lignes principales de la nef. A l'extérieur de l'église, les contreforts qui supportent la poussée de la voûte sont massifs, sans ornement. A l'intérieur, quelques sculptures méritent d'être signalées : en particulier, une statue de la Vierge, un Christ et une dalle funéraire. La statue de la Vierge est placée, à droite en entrant dans l'église, dans le tympan de la porte intérieure qui conduit à l'escalier de la tribune. La Vierge est couronnée, assise sur un trône surmonté d'un petit baldaquin ; de la main gauche, elle soutient l'enfant Jésus assis sur ses genoux ; de la main droite, elle tient un livre ouvert. Autant qu'on en peut juger à distance dans la demi-obscurité qui règne sous la tribune, c'est un spécimen assez élégant de la sculpture du XV^e siècle.

Vis-à-vis de cette porte, dans la chapelle des Ames du Purgatoire, se trouve un autel gothique surmonté d'un tabernacle roman, et au-dessus, une statue en bois peint — 0,70 de hauteur, 0,50 de largeur — qui nous donne une représentation peu ordinaire du Christ après la flagellation. Le Christ est assis sur un billot recouvert d'une peau ; le milieu du corps est ceint d'un linge, le reste est nu, mais sans autre figuration du supplice qu'on lui a infligé que des gouttes de sang peintes sur la poitrine. Le bras droit du Christ appuyé sur le genou soutient la tête, de proportion un peu exagérée, qui est encadrée d'une longue chevelure retombant sur les épaules : la physionomie très vivante est triste mais sereine. Ce calme divin dans la douleur est impressionnant. (*Fig. 13.*)

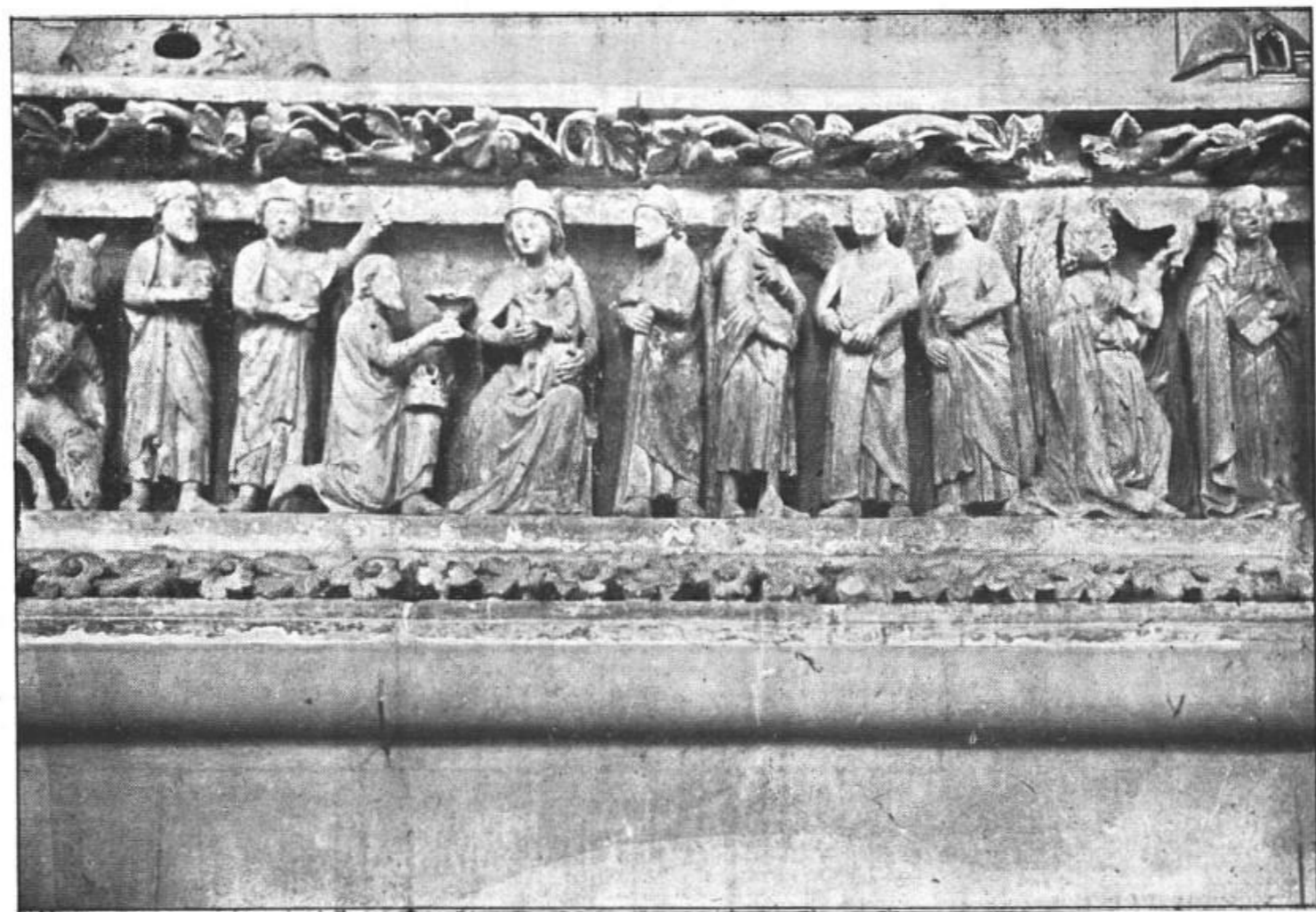


Fig. 6. — BAS-RELIEFS DE L'ANCIEN JUBÉ
Saint Joseph averti par les Anges ; l'Adoration des Rois Mages.

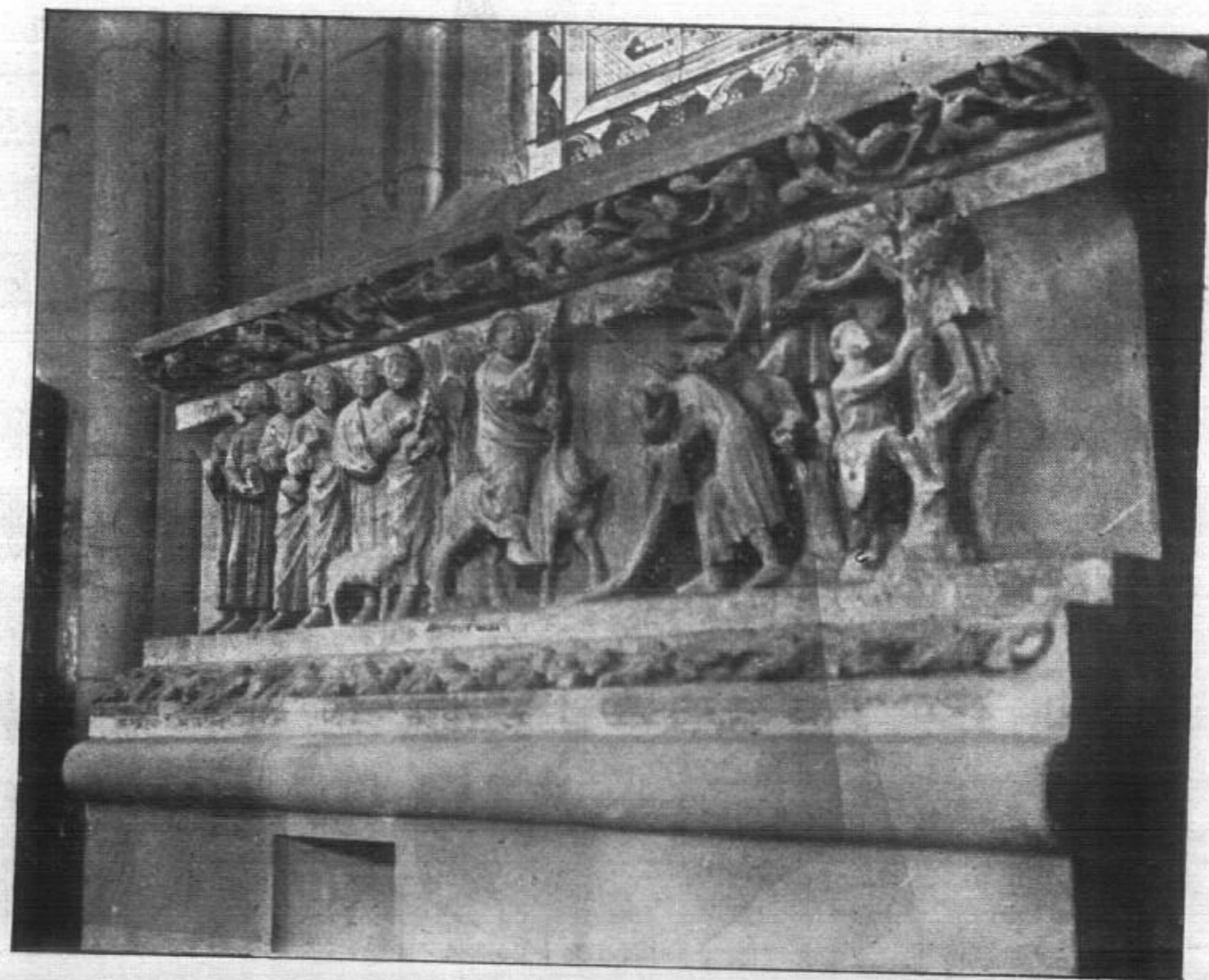


Fig. 7. — ENTRÉE DE JÉSUS A JÉRUSALEM



Fig. 8. — PENTECOSTES ; INCRÉDULITÉ DE ST THOMAS

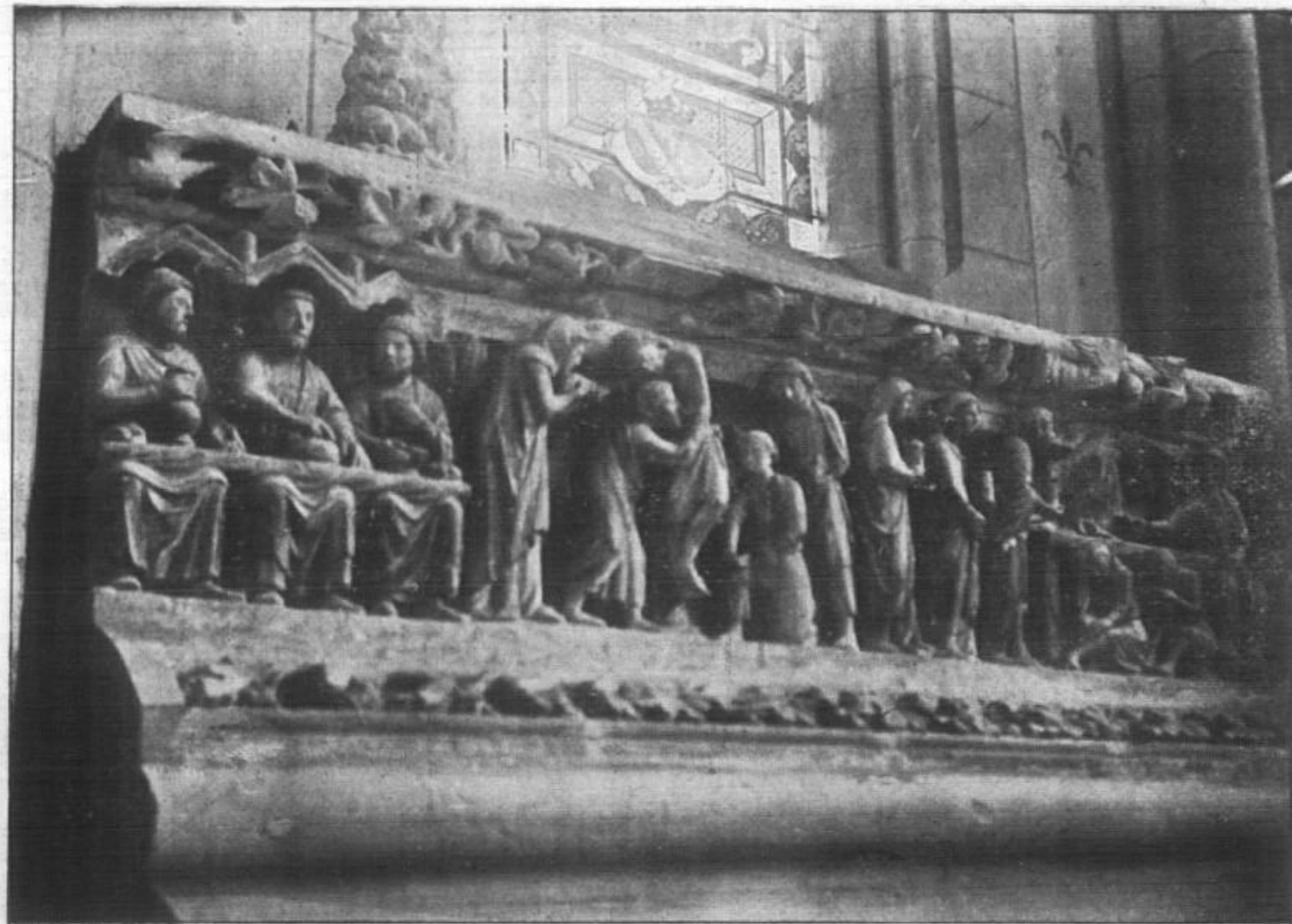


Fig. 9. — LES SAINTES FEMMES AU TOMBEAU DE N. S. — DESCENTE DE CROIX. —
JÉSUS ET LES DISCIPLES D'EMMAÛS.

Le sculpteur qui a conçu cette représentation étrange du Christ ne s'est-il point inspiré des gravures, alors très répandues dans les monastères de la France, de Van Meckenem (fin du xv^e siècle) ? C'est fort possible. Dans une *Crucifixion* gravée par le Maître Rhénan, le Christ a une attitude semblable à celle de notre statue (1). Mais, peut-être, cette statue représente-t-elle S^t Blaise, martyr.

DALLE FUNÉRAIRE

C'est la dalle funéraire d'Oddon de Luyrieux (2) placée actuellement à droite en entrant dans l'église, au bas de l'escalier, dans une niche rectangulaire (on remarquera dans le haut de la niche, à l'angle droit, une belle tête de moine, sculptée en ronde-bosse). Elle a été trouvée en 1832, dans la chapelle intérieure du prieuré, dédiée à saint Claude par Oddon de Luyrieux lui-même : cette chapelle, longtemps abandonnée, est aujourd'hui en cours de restauration par les soins du propriétaire.

Sous un édicule gothique, qui n'est point sans élégance, se dresse un squelette incomplètement décharné : le cou, les pieds et les mains, assez mal reproduits, sont recouverts de leurs muscles. Les os des bras, du thorax et des jambes sont agencés d'une façon toute fantaisiste, sans aucun souci de la vérité anatomique. Le buste est entouré de chaque côté d'une banderole qui remonte au-dessus des épaules : on lit sur la banderole de gauche les premiers mots du célèbre psaume 50 : *Miserere mei, Deus*, avec la date 1482 ; sur l'autre, un passage du livre de la Sagesse

(1) Voir la reproduction de cette scène dans la *Revue de l'Art chrétien*. Sept.-Octob. 1911, p. 367.

(2) Cette dalle est trop mutilée pour que sa reproduction dans son état actuel offre le moindre intérêt. Aussi nous reproduisons ici, avec l'autorisation de l'Académie de Savoie, la gravure qui illustre la Notice archéologique de M. Rabut, publiée dans ses *Mémoires* (2^e série, tom. II).

(iv, 13) *consummatus in brevi*, auquel s'ajoute l'acclamation bien connue : *sit (pour sic) transit gloria mundi*.

Dans la bordure — coupée aux quatre angles par des écussons aujourd'hui mutilés — se trouve l'inscription funéraire proprement dite qui offre un certain intérêt historique. En voici la lecture et la traduction :

En haut : Hic jacet Frater Oddo. — *A droite* : de Luyriaco, hujus ecclesiae prior, capelle istiusque fundator. — *En bas* : claustrum domus quoque. — *A gauche* : hedicatorem. Ejus nostra prece anima requiescat (pour requiescat) in pace. Amen.

Traduction : Ici repose Frère Oddon de Luyrieux, prieur de cette église, fondateur de cette chapelle (de St-Claude), constructeur du cloître et de la maison (du prieur). Que son âme, grâce à nos prières, repose en paix.

Comme on le sait, des représentations macabres de ce genre étaient assez fréquentes au moyen-âge : on pourrait rapprocher de cette dalle funéraire celle qui décorait le tombeau de Thomas de Saulx, dans la Sainte Chapelle de Dijon. Ce personnage important de la Bourgogne s'était fait représenter par humilité comme un cadavre en décomposition. Mais, à en juger par le dessin qui nous en est parvenu (¹), la dalle funéraire de Dijon, dépourvue de tout ornement, n'a pas la même valeur artistique que celle du Bourget.

CLOCHE DU XV^e SIÈCLE

Pour compléter ces renseignements sur les spécimens artistiques du xv^e siècle, conservés dans l'église du Bourget, nous devons signaler une des trois cloches du Bourget qui, sans être datée, paraît appartenir à cette époque. Nous

(¹) Dom Plancher, *Histoire de Bourgogne*, 1741, tom. II, p. 431. — Le même dessin est reproduit dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1911, 3^e fasc., p. 189.

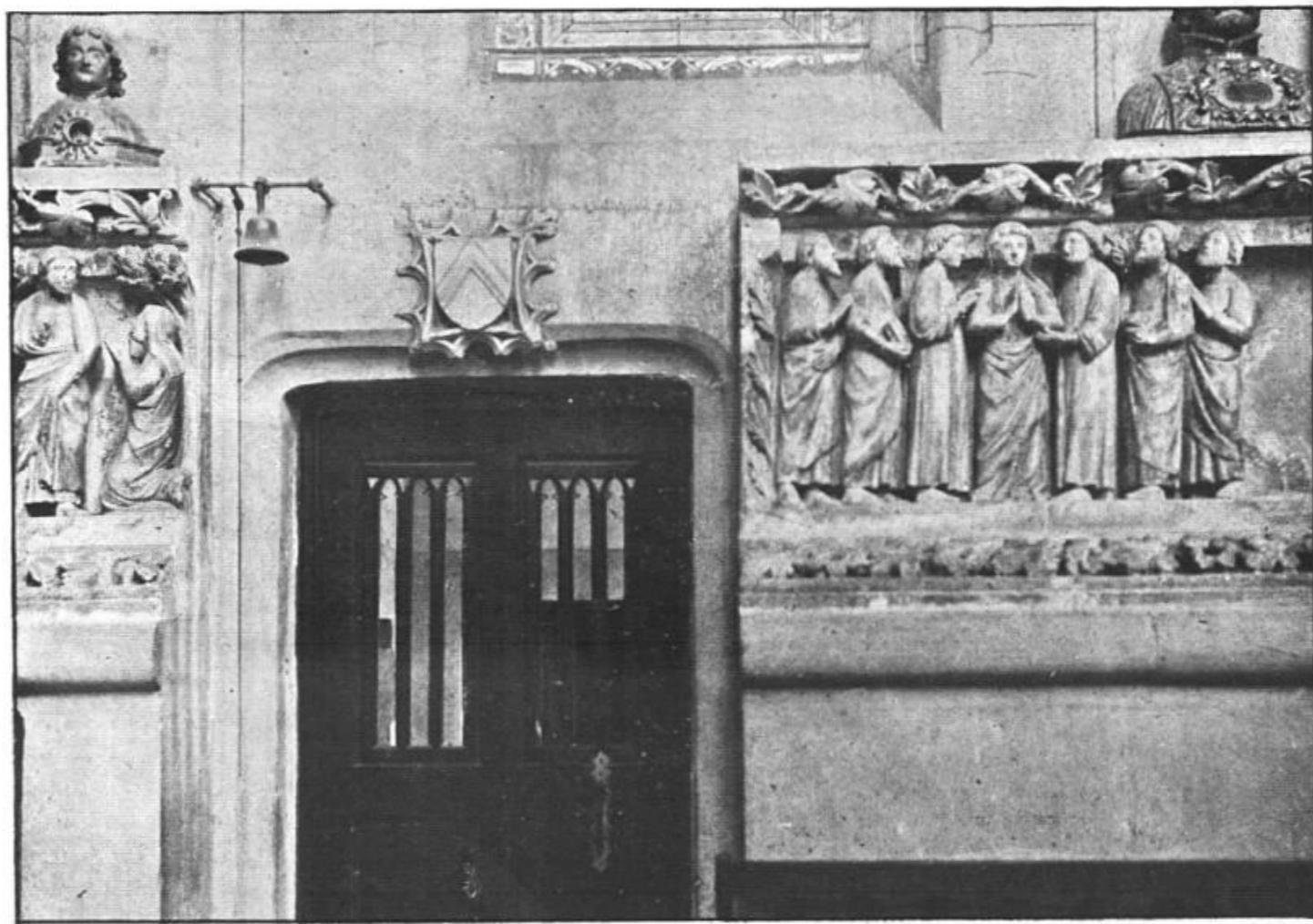


Fig. 10 et 11. — L'ASCENSION DE JÉSUS. — L'APPARITION DE JÉSUS
A MARIE-MADELEINE.



Fig. 12. — VITRAIL DU XIV^e SIÈCLE DE L'ÉGLISE DU BOURGET

en empruntons la description aux riches notes réunies par M. le chanoine Bouchage sur les cloches du diocèse de Chambéry et qu'il a bien voulu nous communiquer.

Comme beaucoup d'anciennes cloches, elle a la forme allongée d'une poire ; à la partie supérieure, sur le pourtour, sont espacés trois groupes de belles lettres gothiques de 3 centim. 1/2 de hauteur :

| | | |
|------------------------|----------|-------|
| † IHS | XPVS | MA |
| Jesus hominum salvator | Christus | Maria |

Le fond des lettres est orné de feuillage et de spirales. Au-dessous de chaque groupe se trouve un médaillon rectangulaire, gothique, de 10 centim. de hauteur, diversement décoré, selon les groupes.

Sous le mot *Jesus*, une descente de croix est représentée. Sous le mot *Christus*, on voit un personnage, avec auréole de sainteté, barbu, coiffé d'un bonnet, vêtu d'une robe talaire, d'un manteau et d'une pèlerine ; de la main droite, il tient un livre ouvert ; de la main gauche, une croix en forme de *Thau* (1). C'est peut-être S^t Benoît tenant en main sa Règle célèbre ! Sous le mot *Maria*, est gravée une Vierge Mère. Entre les groupes *Jesus* et *Maria* se trouve un sceau elliptique divisé en deux registres où sont représentés, en haut, un personnage tenant une bannière, au-dessous, un ange. Autour du sceau est inscrite une légende en caractères gothiques devenus illisibles. Il est possible que ce soit le sceau de Cluny : nous n'avons pu faire les rapprochements nécessaires pour vérifier cette hypothèse. En tous cas, cette cloche mérite l'attention des archéologues.

(1) Cette lettre symbolique, signe caractéristique des élus de Dieu d'après le Prophète Ezéchiel, figure souvent sur les sceaux ou les médailles en usage dans les anciens Ordres religieux.

* * *

Du xv^e au xix^e siècle, les religieux chargés de desservir la paroisse du Bourget ne semblent pas avoir apporté de contribution importante à la décoration de l'église. Nous ne trouvons à signaler que la table de communion, en bois, de style Renaissance, dont les dessins gracieux sont malheureusement empâtés par des restes de peinture. Le monogramme classique des Jésuites qui figure dans la décoration atteste que cette table de communion a été établie par les soins de ces religieux, probablement au xvii^e siècle.

* * *

L'importance historique et archéologique de l'Eglise du Bourget devait attirer l'attention des pouvoirs publics. Aussi l'Eglise avec sa crypte ainsi que les œuvres d'art dont nous avons esquissé la description — excepté peut-être la vieille cloche — ont pris place officiellement parmi les *Monuments historiques*. Voici, à ce sujet, les renseignements précis qu'a bien voulu me communiquer M. Bertin, architecte du Gouvernement et du Département de la Savoie. L'Eglise du Bourget et la crypte ont été classés par arrêté du Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, en date du 23 août 1900. Les objets, fragments de sculpture et d'architecture qui se trouvent dans l'Eglise et dans la crypte ont été classés, plus récemment, le 30 septembre 1911.

* * *

L'auteur remercie toutes les personnes qui lui ont facilité la composition de ce travail, en particulier, l'Académie de Savoie, la famille Blanchard, M. l'abbé Perret, curé du Bourget, et M. l'abbé Alexandre Sadoux. C'est à ce dernier que sont dues toutes les photographies reproduites dans cette Notice.

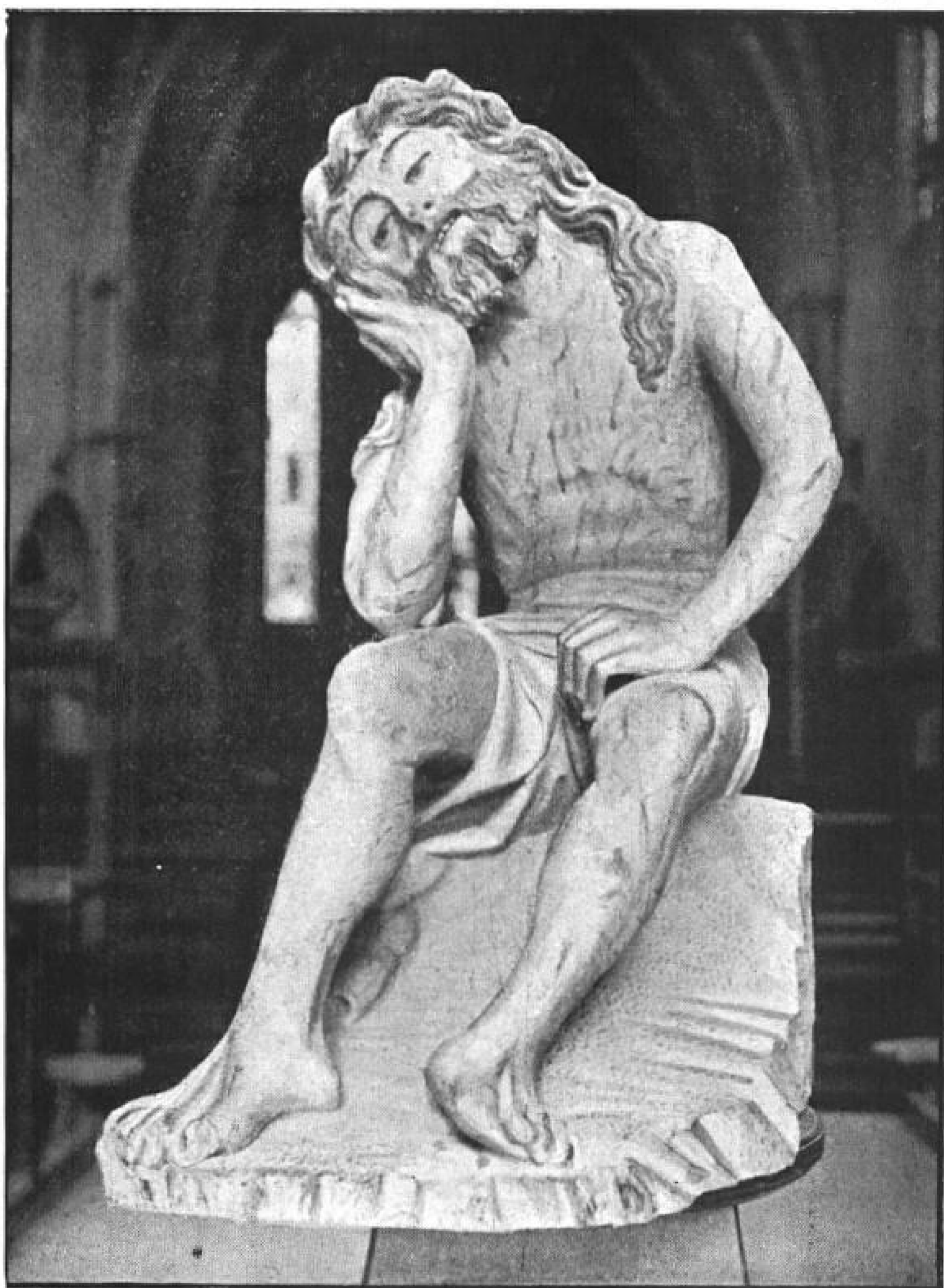


Fig. 13. — STATUE EN BOIS
Le Christ après la Flagellation ?
Saint Blaise, martyr ?



Fig. 14. — DALLE FUNÉRAIRE DU XV^e SIÈCLE

BIBLIOGRAPHIE

GUICHENON. *Hist. généalogique de la Maison de Savoie*,
1^{er} vol.

TRÉPIER, chanoine. *Recherches sur le Décanat de Savoie*,
1^{er} vol.

BURNIER Eugène. *Le Château et le Prieuré du Bourget*
(Mém. Soc. savoiss. d'hist. et d'arch., 1^{re} série, tom. X).

ENLART. *Manuel d'Archéologie française*, 1^{er} vol.

BLANCHARD. *Notice sur les inscriptions du Bourget* (Mém.
Académie de Savoie, 4^e série, 2^e vol.).

RABUT. *Notice sur une dalle funéraire de l'Eglise du Bour-*
get (Mém. Académie de Savoie, 2^e sér., 2^e vol.).

PONCET, abbé. *Les Eglises de Savoie* (Mém. de l'Académie
Salésienne, 7^e vol.).

C^{te} DE SEYSSEL. *Notice sur l'Eglise et le Prieuré du Bour-*
get (Congrès des Sociétés savantes de la Savoie, ses-
sion d'Aix-les-Bains, 1905).

CATTA. *Les Monuments anciens de la Savoie* (Bulletin
de la Société d'histoire naturelle de la Savoie, 1899).

REINACH Th. *La date et l'auteur de la restauration de*
l'Eglise du Bourget (Mém. Société savoiss. d'hist.,
tom. XX, fasc. 1 et 2).

Chanoine J. BURLET.

La Religion des Hindous

par Mgr BOTTERO

Evêque de Kumbakonam (Indes)

(Suite)

Voici le nom des principales divinités de l'époque védique, en dehors de Pourousha :

1° C'était Indra, le dieu du Firmament, que l'Aryan vénérât comme l'ami, le protecteur et le défenseur de sa race. — Nombreux sont les hymnes en son honneur dans le « Rig-Véda ». — Un des bardes qui les ont composés dit de lui : « Indra mugit comme un taureau, il souffle avec fureur, déchaînant le vent de tempête (« vayou ») qui déracine les arbres et renverse les bataillons innombrables des Rakchassas (géants) nos ennemis. O Indra notre frère, tu as été le fidèle ami de nos ancêtres, tu n'as jamais été sourd à leurs prières ; écoute le chant de nos hymnes ; lance la foudre et détruis les impies — ; Répands sur nos terres des torrents de pluie fécondante ; abreuve-les de tes ondes bienfaisantes... O quelle joie ! nos moissons vont jaunir, et nos génisses ne seront plus altérées ». — Indra était pour les Aryans de cette époque ce que fut Jupiter Tonans pour les Latins. — Il avait pour emblème le Soleil.

Le culte de ce dieu protecteur de la race se retrouve chez les Aryans de la Perse, où il était honoré sous le nom de « Mithra » (l'ami). — De l'Iran, son culte se répandit dans l'Empire romain, où l'on put croire un moment qu'il allait prévaloir sur les autres. Les peuples échelonnés le long des rives de la Méditerranée, d'une part, les Germains et autres tribus septentrionales, de l'autre, célébraient sa fête au solstice d'hiver, par des banquets, des danses et des illuminations générales. — Elle a lieu de nos jours dans l'Inde sous le nom de Têba-Valy.

Les Aryans offraient à Indra des sacrifices de fruits, de fleurs d'aromates, de beurre fondu, sans compter les nombreuses libations de la liqueur « sômâ », en usage

dans toutes les grandes cérémonies religieuses, et auxquels les Brahmanes participaient largement.

2° « Varouna » était le Neptune des Aryans.

3° « Agny » (latin *Ignis*) était le dieu du feu, des éclairs et de la foudre : il tenait bon rang dans le Panthéon des Indo-Aryans de l'époque ancienne. On le regardait comme l'auteur du « sacrifice ». Pour le faire se manifester, on se servait de deux bâtonnets, qu'un mécanisme quelconque agitait vivement l'un contre l'autre, jusqu'à ce que la flamme en jaillît. — L'un était nommé le Père, et l'autre, la Mère d'Agny ; et les naïfs poètes de ce temps-là faisaient ressortir ce qu'il y avait de merveilleuse pureté en sa naissance, chaque jour renouvelée. D'après le « Rig », son origine était céleste ; il était descendu de l'Empyrée, porté par un messenger des dieux supérieurs qui se nommait « Atharvân » ou encore « Noutarishwan », mot qui désigne l'Eclair. — Cet Atharvân le remit au Patriarche Bhrigou et à ses enfants. Ceux-ci cachèrent le trésor dans une forêt touffue, et plus tard ils enseignèrent à « Manou » le grand Sage la manière de faire sortir le feu du bois chaque fois qu'il en avait besoin.

Ce « Manou » semble désigner ou bien Adam (sanskrit : « mâna », penser ; latin : « mens », l'esprit ; saxon : « man », l'homme, l'être doué d'intelligence) ; ou bien encore il peut, d'après une autre étymologie, désigner Noé (sanskrit mâ ; grand) le grand *Noû* ou le patriarche Noé.

4° « Yâmâ », était le dieu Pluton, qui présidait à la mort et aux funérailles. Il était fils de « Vivasvat ». Les ancêtres des Indo-Aryans avaient dû le connaître et le vénérer ; car on retrouve son culte dans l'Iran, où il portait le nom de Yîma, fils de Vivagnant. C'est évidemment le même personnage. « Yâmâ », en sanscrit, signifie : la nuit. Ce nom convient à merveille au Roi du pays des ombres, dont la cour était composée de vampires, de chauve-souris, de chouettes, et autres oiseaux de mauvais augure ; et cependant, chose étrange ! le royaume de « Yâmâ », voisin de la région

du soleil, est décrit comme un pays riant et fertile, dans lequel vivaient les vieux ancêtres des Aryans !

Outre ces dieux principaux, les Indo-Aryans rendaient encore certain culte à une foule de héros qui avaient illustré la race. On rencontre, ici et là, leurs noms dans les Chants Védiques.

Ainsi voyons-nous au 1^{er} livre du « Rig » un poète (dont la naïveté fait sourire), interrompre son chant à Soûria (le soleil) pour s'écrier : « As-tu vu le premier-né ? — A quelle époque Celui qui n'a pas de forme a-t-il produit celui qui en a une ? — Où trouver le sang, la vie, l'âme de l'univers ? — O soleil, où vas-tu quand vient le crépuscule ? Où te tiens-tu durant la nuit ? Et, dis-moi, où brillent les étoiles pendant le jour ? » — Pas de réponse à ces multiples et enfantines questions. — Alors le barde s'adresse à un de ces héros dont j'ai parlé plus haut, « Visma-Carma », le grand architecte des dieux, celui qui, dit-on, façonna l'univers : « O Visma Carma, où donc vous teniez-vous quand vous formâtes le monde, et où trouvâtes-vous les matériaux nécessaires ? » — Après un long silence, Visma-Carma répondit : « C'est de Brahm que j'ai tiré les matériaux dont je me suis servi pour construire l'univers ; et, pour travailler, je m'appuyai sur Brahma. »

Aux fêtes et solennités religieuses, les Indo-Aryans primitifs offraient des sacrifices aux dieux. Dans les grandes circonstances, ils immolaient des béliers et d'autres animaux ; mais plus ordinairement leur offrande consistait, comme je le disais plus haut, en fleurs, fruits, beurre liquéfié, lait et parfums divers. Mais tout sacrifice était accompagné de larges libations de la liqueur « Sômâ », dont il paraît que leurs dieux étaient excessivement gourmands, et les brahmes officiants, encore plus. Le sômâ était le jus d'une plante qu'on croit avoir été « l'Asclépias Acida », ou peut-être la « Sarcostema-Viminalis ». Elle croissait en abondance dans les régions sub-Himalayènes. Ses branches, dit-on, étaient comme des joncs légers qui retombaient jusque à terre, et étaient privées de feuillage. On en extrayait le jus au

moyen d'une machine quelconque à torsion. Ce jus était laiteux ; on le mélangeait à du lait caillé, avec certaines denrées qui amenaient la fermentation. C'était l'offrande considérée la plus pure et la plus sacrée par les Indo-Aryans. Il n'y avait pas de sacrifice complet sans elle ; on la répandait à foison sur et autour de l'autel. Les officiants Brahmanes en réservaient une partie qu'ils se divisaient entre eux, afin de s'identifier, si possible, avec la divinité. Le sômâ devint pour le peuple un dieu qui portait le même nom, et pour lequel on avait une excessive dévotion, d'autant mieux qu'on en faisait un commerce actif avec les tribus Cachemiriennes.

Les poètes du temps célébrèrent les vertus de la liqueur divine : O Sômâ, s'écriait l'un d'eux, dieu très sage, pénètre en moi et me consume de tes célestes ardeurs ; tu infuses en moi une vie nouvelle, comme le soleil qui se lève chaque matin pour nous donner un jour en plus de douce existence ; — répands-toi jusqu'à la moëlle de mes os, afin d'en expulser tout virus de maladie et d'illuminer mon intelligence. »

Les brahmanes de nos jours sont généralement abstèmes ; mais ceux des villes, en grand nombre, ayant perdu la recette pour fabriquer le sômâ, le remplacent avec avantage par le whisky écossais, qui leur octroie même un degré supérieur d'illumination.

Le Rig-véda nous donne quelques détails très précieux sur la vie familiale des Indo-Aryans dans les temps anciens.

A cette époque, la femme ne paraît pas avoir été tenue dans la même condition d'infériorité, par rapport à l'homme, qu'on le voit trop généralement aujourd'hui. La jeune fille, avant d'être mariée, vivait à la maison paternelle sur un pied de parfaite égalité avec ses frères ; et on lui accordait une liberté de mouvement inconnu de nos jours. Ses frères étaient ses protecteurs naturels. Sa chasteté était regardée comme un trésor inestimable dont les dieux avaient la garde. Toute atteinte à son honneur était considérée comme un crime monstrueux et digne de la vengeance céleste. On ne la

mariait pas avant qu'elle ne fût adolescente ; et elle n'était fiancée, à l'époux qu'on lui destinait, qu'avec son plein et libre assentiment. Cette règle était surtout strictement observée dans la classe des nobles kchattrias, où des « cours d'amour » et des tournois étaient établis pour donner à la jeune fille une occasion publique de manifester son choix personnel, en passant une guirlande de fleurs au cou de celui qu'elle aimait. On en trouve de très nombreux exemples dans les poèmes épiques les plus anciens.

Le mariage une fois célébré, la jeune fille arya prenait sans tarder la direction de la maison de son époux.

La sainteté du lien conjugal, ainsi que le rite lui-même du mariage, sont fréquemment mis en relief dans les hymnes du 10^e livre ou « mandhalam » du Rig-véda. On y assigne comme le prototype des alliances, entre les jeunes hommes et les jeunes filles de la race, l'union du dieu Sômâ avec Soûria, fille de Savitrou (ou le soleil), afin de faire entendre que le mariage était d'origine divine et que les époux, de deux devenaient un. Au moment où la famille livrait la jeune fille à son mari, ses parents la déclaraient hautement affranchie de toute charge, redevance ou obligation envers eux, et ils la bénissaient en disant : « Vas donc à ton époux, sois dévouée au bien de sa maison ; puisses-tu être riche et avoir beaucoup d'enfants. »

Le rite qui était regardé comme essentiel à la validité du mariage était celui-ci : le jeune homme prenait la main droite de sa fiancée et la conduisait trois fois autour du foyer en allant de gauche à droite. Il lui disait en même temps : « Je te tiens par la main droite en pronostic du bonheur dont tu jouiras avec moi ; sois heureuse et fournis une longue carrière. » Les assistants répondaient : « O Agny, livre cette vierge à son époux ; accorde leur une nombreuse postérité ; que tous les dieux leur soient propices. »

Tout semble donc indiquer que les Aryans primitifs étaient monogames. Hélas ! leurs successeurs sont bien dégénérés. Les rites et cérémonies de leurs mariages

semblent n'avoir pour but que de rabaisser l'épouse jusqu'à l'abjection. On lui commande de regarder son mari comme son dieu unique et d'abdiquer son libre arbitre d'une manière absolue. En entrant dans sa maison, elle tombe sous la domination, la plupart du temps fort tyrannique, de la belle-mère. Celle-ci lui rend la vie si insupportable que souvent, pour échapper à tant de maux, elle met volontairement fin à ses jours.

Quant à ce qui regarde les funérailles, il paraît certain que les anciens Aryans ne disposaient pas de leurs morts par la crémation, mais par la sépulture. A quelle époque ont-ils abandonné le vieil usage pour embrasser le nouveau ; et pour quelles raisons ont-ils fait ce changement ? Je l'ignore. Il faut probablement voir en cela l'influence des idées dravidiennes sur l'esprit aryan.

J'ai appris qu'à l'époque védique, lorsque mourait un kchattria, on plaçait son corps sur le sol, et on mettait entre ses mains un arc et une flèche. La veuve s'asseyait près de lui du côté de la tête ; les parents et amis s'accroupissaient en cercle autour du cadavre. Au moment voulu, on le transportait au lieu de la sépulture, consacré à l'avance. Alors le brahme officiant fixait en terre sur les bords de la fosse ce qu'on appelait la « borne de séparation », disant en même temps : « Va-t-en, ô mort, poursuis ton chemin, et garde-toi de toucher à ceux qui restent parmi nous. » Se tournant alors vers les assistants, il ajoutait : « O vous qui jouissez de la vie, ayez une conduite exempte de blâme. Cette pierre que je viens de dresser vous est un gage que la mort vous épargnera longtemps encore par la protection des dieux. Retournez à la maison, ô vous les femmes, les épouses fidèles des nobles Aryans, revêtez-vous de vos habits de fête, et rapportez-en des aromates pour oindre le corps du défunt ». Si la veuve était là, le brahme lui disait : « Vous aussi rentrez dans le monde des vivants. Votre mari, qui, autrefois, vous prit par la main, au jour de vos épousailles, vous a momentanément quitté ; restez-lui fidèle ».

Après l'onction du corps faite par les femmes de la

famille au chant des hymnes sacrés, les hommes enlevaient au défunt l'arc et le carquois ; on descendait le cadavre dans la fosse, tandis que d'une voix émue le brahmane disait : « A qui a vécu pieusement, la terre est plus douce que la laine de nos brebis. O terre, garde le défunt de tout mal, dilate tes entrailles, ne le serre pas de trop près : qu'il repose entre tes bras comme l'enfant dans le giron de sa mère. Puisse cette dépouille mortelle échapper à la corruption, comme une maison bâtie sur des piliers de granit. Que les ancêtres du royaume de Yâmâ lui préparent une demeure conforme à ses vertus. »

Il serait mal aisé de dire quelle idée précise se formait l'Aryan de la vie future. Il croyait certainement à une nouvelle existence au-delà du tombeau. On trouve, dans les quatre védas, des traces indéniables de la croyance à un enfer destiné aux impies, et d'un paradis où les bons étaient récompensés. Je lis dans un hymne à Somâ l'invocation suivante : « Appelle-nous dans le séjour où brille la lumière du soleil, où règne l'immortalité : là, on obtient la réalisation de tous ses désirs ; là, on jouit de la vraie béatitude. »

La doctrine inculquée par les livres sacrés était qu'il fallait être juste, bon, compatissant envers toutes les créatures. Qu'il fallait faire l'aumône aux pauvres et honorer les dieux. C'est à peu près là tout ce que je voulais dire de la religion des Aryans à l'époque de leur prise de possession du pandjab et des pays du milieu (maddia dèsa).

H.-M. BOTTERO.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I. — BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

Botanique. — Le *Bulletin de la Société Botanique de Genève* (2^e sér., vol. III, 1911) renferme deux études de M. G. Beauverd, qui intéressent notre pays. La première de ces études est consacrée aux « Alpes d'Annecy »; elle a 53 pages; le texte est accompagné d'une carte, de dessins et de photographies. Sous cette désignation d'Alpes d'Annecy, il faut entendre tout le massif montagneux compris entre le lac d'Annecy, le massif des Bauges, le massif du Mont-Blanc, le massif du Platé et le plateau des Bordres. Cet ensemble est divisé en huit circonscriptions, et chacune d'elles fait l'objet d'une monographie où l'auteur passe successivement en revue la bibliographie, les caractères géologiques, les particularités floristiques et les récentes découvertes faites, soit par lui-même au cours de ses nombreuses herborisations, soit par d'autres botanistes. On pourrait considérer cette œuvre comme définitive si M. Beauverd ne déclarait pas lui-même que les documents réunis ne lui paraissent pas encore suffisants pour publier un travail d'ensemble. Aussi bien, pour conclure, se borne-t-il à énumérer les faits qu'il considère comme acquis à la géographie botanique du territoire considéré.

La seconde étude de M. Beauverd concerne la Maurienne. Cette vallée, depuis longtemps réputée pour la richesse de sa flore, ne cesse d'attirer l'attention des botanistes de tous les pays. Aussi a-t-elle été choisie, cette année, par la Société de Botanique de Genève comme but de son herborisation des 13, 14 et 15 avril 1911. M. Guinier, dont nous avons déjà eu l'occasion de signaler les remarquables travaux sur la flore de la Savoie, était venu exprès de Nancy pour diriger l'excursion. C'est le compte-rendu de cette herborisation que nous donne M. Beauverd. Comme dans le travail précité, il a eu soin d'accompagner son texte d'une carte géobotanique, ainsi que de dessins et de photographies. Bien que les excursionnistes n'aient eu le temps de parcourir que le fond de la vallée, entre Pontamafrey et Orelle, et que la végétation fût encore peu avancée, les résultats de l'herborisation sont à retenir. On dé-

couvrit deux plantes non encore signalées en Savoie (*Ceratocephalus falcatus* et *Hieracium viscosum*) et six nouvelles pour la flore de Maurienne. On fit surtout des observations particulièrement intéressantes au point de vue phytogéographique.

Cette étude sur la Maurienne est complétée par une note adressée à M. Beauverd par M. Perrier de la Bathie et insérée dans le même Bulletin (vol. II, n° 6). Aux espèces recueillies par les membres de la Société Botanique de Genève, au mois d'avril, notre savant botaniste a pu ajouter une liste de nombreuses plantes, fruit de ses recherches faites en saison plus avancée.

C'est encore vers la Maurienne que se dirigeaient, au mois d'août dernier, un groupe de botanistes lyonnais, sous la direction de M. Viviand-Morel. Le savant et spirituel chroniqueur du *Lyon Horticole* nous donne, dans le numéro de son journal du 30 août, le récit de cette « excursion botanique et horticole au Mont-Cenis ».

Signalons enfin les herborisations de M. N. Roux dans la Haute-Maurienne, notamment aux Evettes, qui ont fait l'objet de communications à la Société botanique de Lyon dans les séances des 10 janvier, 1^{er} février et 1^{er} mars 1910.

Climatologie. — M. Mougin, à qui l'Académie décernait récemment le prix Caffé, pour son important ouvrage sur « les torrents de la Savoie », publie dans *la Géographie* (N° du 15 août 1911, t. XXIV) une étude sur « La neige en Savoie ». Les neiges des hautes montagnes sont le facteur prépondérant dans le régime des cours d'eau, elles ont ainsi une grande importance au point de vue économique ; mais elles peuvent être aussi, en cas de fontes trop rapides, la cause de terribles inondations et elles se précipitent souvent en avalanches qui ravagent tout sur leur passage. Les études nivométriques ont donc leur utilité. Les observations anciennes sont rares et insuffisantes ; cependant M. Mougin cite des renseignements remontant au XII^e et au XIII^e siècle. A partir de 1773, des observations suivies furent faites à Annecy par le D^r Despine et continuées par le chanoine Vouillet. Elles portent seulement sur la date des premières et dernières neiges de chaque année. Il existe actuellement, en Savoie, deux réseaux nivométriques dépendant chacun d'une administration différente. L'un, créé par les commissions météorologiques des départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, comprend 62 postes ; 36 postes dans la première de ces circonscriptions, et 26 dans la seconde. L'autre réseau,

organisé par M. Mougin, dépend de l'Administration des Eaux et Forêts et compte en tout 28 stations. Les résultats obtenus jusqu'à ce jour font l'objet de tableaux et de graphiques. On lira avec intérêt les conclusions que l'auteur a pu déduire des faits observés.

Un autre travail de M. Mougin sur la glaciologie vient d'être imprimé par les soins du *Ministère de l'Agriculture, Direction de l'Hydraulique et des Améliorations agricoles*. C'est l'exposé des études poursuivies, jusqu'en 1908, par l'Administration forestière, sur divers glaciers du massif du Mont-Blanc, de la Haute-Maurienne et de la Tarentaise. Ces études ont été déjà publiées dans la *Revue des Eaux et Forêts*, année 1910. (V. aussi *Bullet. Soc. Hist. nat. de Savoie*, 2^e sér., t. XIV, et *Savoie littér. et sc.*, Bibliographie, p. 168.) L'auteur y a ajouté les observations faites en 1908, sur les mêmes glaciers, par la brigade glaciaire de Savoie qui venait d'être organisée. Le texte est accompagné de belles photographies, dont la plupart ont été exécutées par M. Mougin lui-même. Particulièrement intéressantes sont les reproductions de gravures et de dessins anciens que M. J. Cochon a bien voulu sortir de ses riches collections.

A la suite du travail de M. Mougin, dans la même publication, on trouve une étude spéciale du glacier de Tré-la-Tête, au point de vue des opérations trigonométriques et topographiques auquel il a donné lieu, par M. C. Bernard, inspecteur des Eaux et Forêts; et enfin tout un programme, dressé par ce dernier, pour l'étude d'un grand glacier.

Dans la *Revue Savoisiennne* (1911, 1^{er} trim.), M. Guerby publie les « observations pluviométriques faites à Annecy pendant une période de 34 ans ». Les chutes de pluie ont atteint leurs maxima dans les années 1877-78 et 1909-10. L'auteur fait observer qu'il y a entre ces années un intervalle de plus de trente ans et que le fait tendrait à confirmer les théories de l'abbé Moreux.

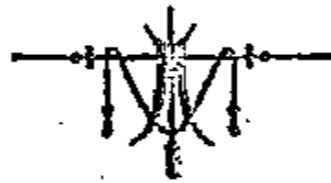
On trouve dans la même revue (2^e trimestre), sous le titre « *Glaciologie et météorologie rétrospective* », quelques notes recueillies par M. Letonnellier, en classant les archives d'Annecy. Un document particulièrement intéressant est le procès-verbal de la bénédiction des glaciers de Chamonix, faite le 3 mai 1644, par Charles-Auguste de Sales, neveu de saint François de Sales et évêque élu d'Ebron. Les renseignements sont assez précis pour qu'on puisse constater le recul énorme qui s'est opéré dans les glaciers de Chamonix depuis l'année 1644.

Préhistoire. — M. Shaudel, qui pendant son séjour à Chambéry s'intéressa vivement à toutes les questions de préhistoire touchant notre région, a fait paraître, cette année, dans les *Mémoires de l'Académie Stanislas* un « essai de chronologie de l'âge paléolithique ». Tirée à part, cette étude forme un petit volume de 143 pages. Toutes les découvertes importantes relatives à l'âge de la pierre taillée, ainsi que les questions délicates qu'elles soulèvent, y sont exposées sous une forme claire et précise et avec la prudente réserve qu'il convient d'apporter dans l'étude d'une science encore en formation. De nombreuses gravures aident à l'intelligence du texte et ajoutent de l'attrait à cet excellent résumé.

En septembre 1908, en exploitant des carrières situées à Notre-Dame de Briançon, sur la rive droite de l'Isère, au-dessus des usines de carbure de calcium, les ouvriers mirent à jour divers objets en bronze que M. F. Duclos adressa à M. H. Müller. Ce dernier donna dans le *Bulletin de la Société Dauphinoise d'Ethnologie et d'Anthropologie* (t. XVI, 1909, nos 3 et 4) la description et le dessin de ces objets. Ce sont une belle hache à ailerons terminaux, une lance à douille, une épingle et un bracelet ouvert. Cela forme, dit M. Müller, un tout bien homogène à attribuer au 4^e âge du bronze, lequel est assez bien représenté dans les palaffites du Bourget.

— Le même bulletin renferme une étude de M. E. Isnard sur la petite lampe antique, autrefois très répandue dans nos campagnes sous le nom de *cruèju*, et que l'on appelle ailleurs *cruso*, *crusieu*, *cruésius*, *culu*, *lumet*, etc. Sous ces différents noms et aussi sous des formes assez variées, c'est bien de la même lampe qu'il s'agit, comme on peut s'en convaincre à la seule vue des photographies qui accompagnent le texte. Cette étude est suivie d'une communication de M. L. Jacquot sur le même sujet.

M. DENARIÉ.



Le Gérant : J. GUÉLARD.

Chambéry. — Imprimerie Générale Savoissienne, 5, rue du Château

